

# Les dérogations scolaires

## Procédure 2026

### Une dérogation, c'est quoi ?

**Les enfants sont affectés dans les écoles de la ville selon leur adresse. Toutefois, dans certaines circonstances exceptionnelles et pour des raisons dûment motivées, il peut être demandé de scolariser un enfant dans une autre école de la commune sous réserve des places disponibles et des effectifs de l'école souhaitée.**

**IMPORTANT : ne seront présentées à la commission que les demandes de dérogation scolaire complètes et conformes aux critères cités ci-dessous.**

**Une dérogation à votre secteur scolaire au sein de la commune peut-être sollicitée si la demande est liée aux motifs suivants :**

- Situation professionnelle des parents (lieu de travail/horaires) qui ne permettrait pas de déposer l'enfant dans une école du secteur de domicile ;
- Mode de garde de l'enfant en dehors des heures scolaires : assistant·e maternel·le, proches de la famille...;
- Raisons de santé de l'enfant ou de la personne accompagnante (contraintes physiques).

**Les raisons liées à la non-perturbation de l'enfant dans sa scolarité (impacts moraux ou psychologiques) relèvent d'une demande de dérogation pédagogique à établir auprès de la direction de l'école ou de l'inspection de la 3<sup>e</sup> circonscription.**

**La dérogation est accordée pour le cycle maternel (de la petite section à la grande section) ou élémentaire (du cours préparatoire au cours moyen 2). Elle doit être renouvelée lors du passage de la grande section au cours préparatoire.**

### Quelle est la procédure ?

- Créer ou mettre à jour votre compte dans « l'espace démarches » sur le site internet internet de la Ville ivry94.fr et, si besoin, contacter le service Pôle Familles par téléphone ou par mail.

**Vous souhaitez scolariser votre enfant dans une autre école de la commune :**

- Télécharger et compléter le formulaire sur le site de la Ville et joindre les pièces à fournir à votre demande.  
En cas de fratrie (frères et/ou soeurs), télécharger un formulaire par enfant. Si vous n'avez pas la possibilité de le télécharger, contacter les Maisons municipales de quartier.

En cas de fratrie (frères et/ou soeurs), télécharger un formulaire par enfant. Si vous n'avez pas la possibilité de le télécharger, contacter le service Enseignement ou les Maisons municipales de quartier.

**IMPORTANT : conformément au règlement RGPD, ne pas transmettre des documents comportant des données sensibles telles que carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour, dossier médical, etc...**

### Pièces à fournir (selon votre situation)

- Formulaire complété (recto verso si formulaire imprimé).
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Une attestation manuscrite et la photocopie du justificatif de domicile de moins de 3 mois de la personne gardant l'enfant
- Joindre le contrat chez une assistante maternelle résidant à Ivry-sur-Seine.
- Un certificat médical récent d'un spécialiste en cas de problème de santé de l'enfant ou des parents (critère raison de santé)
- Une attestation MDPH (critère raison de santé)
- Une attestation de l'employeur et/ou de formation des parents précisant les lieux et horaires.
- Une attestation de recherche d'emploi (France Travail)
- Un extrait Kbis auto-entrepreneur.

### Adresses utiles

#### Service Pôle Familles

37 rue Saint-Just - 94200 Ivry sur Seine  
01 49 60 24 03  
pole.familles@ivry94.fr

#### Service Enseignement

Dossier envoyé par mail :  
[scolaire@ivry94.fr](mailto:scolaire@ivry94.fr)

Dossier à envoyer par courrier :  
Mairie d'Ivry-sur-Seine  
Service Enseignement  
Esplanade Georges Marrane  
94205 Ivry-sur-Seine Cedex

Ces procédures sont valables pour les enfants de maternelle et d'élémentaire

## **Demande de dérogation**

**Rentrée scolaire de septembre 2026**

**Date butoir de réception des dossiers : Vendredi 22 mai 2026**

**SITUATION PROFESSIONNELLE**

**MODE DE GARDE**

**RAISONS MÉDICALES :**

**enfant**

**parent·s**

**PREMIÈRE DEMANDE**

**RENOUVELLEMENT**

<b>Maternelle</b>	<b>Élémentaire</b>
-------------------	--------------------

**Nom de l'école souhaitée :**

**Niveau de classe à la rentrée de septembre 2026 :**

<b>PS</b>	<b>MS</b>	<b>GS</b>	<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>CE2</b>	<b>CM1</b>	<b>CM2</b>
-----------	-----------	-----------	-----------	------------	------------	------------	------------

### Enfant concerné

**Nom et prénom(s) :**

**Date de naissance :**

**Féminin**      **Masculin**

**École fréquentée actuellement (obligatoire) :**

**École de secteur de résidence (obligatoire) :**

### Renseignements concernant les parents

#### État Civil

**Représentant 1**

**Représentant 2**

<b>Nom</b>		
<b>Prénom</b>		
<b>Adresse postale</b>		
<b>Ville</b>		
<b>Code postal</b>		
<b>*Adresse électronique</b>		
<b>*Portable</b>		
<b>Domicile</b>		
<b>Travail</b>		

#### Situation professionnelle

**Représentant 1**

**Représentant 2**

<b>Situation professionnelle</b>		
<b>Adresse de</b>		
<b>Code postal</b>		
<b>Ville</b>		
<b>Jours de</b>	Du Au	Du Au
<b>Horaires de</b>	De À	De À

## Frères et sœurs scolarisés

**Motif de la demande (possibilité de joindre un courrier de motivation au dossier)**

Date :  
Signature

**Transmission du dossier complet aux adresses postale ou courriel cités ci-dessous**

**Tous dossiers incomplets, non signés et ne correspondant pas aux critères cités sur le site ivry94.fr ne seront pas pris en compte**

Mairie d'Ivry sur Seine - Direction Scolarité et Accueils de Loisirs Éducatifs - Service Enseignement - Esplanade Georges Marrane  
94205 Ivry-sur-Seine Cedex  
Courriel : [scolaire@ivry94.fr](mailto:scolaire@ivry94.fr)

*La ville d'Ivry-sur-Seine (responsable de traitement) collecte et traite vos données personnelles pour vous permettre de demander une dérogation scolaire (dans certaines circonstances exceptionnelles et pour des raisons dûment motivées) et pour répondre à cette demande dans le cadre de ses missions d'intérêt public. Le recueil des données marquées d'une (\*) est obligatoire pour que la commission partenariale puisse étudier votre demande. Vous pouvez en savoir plus sur le traitement de vos données sur la page [RGPD / Ville d'Ivry-sur-Seine \(ivry94.fr\)](#) ou exercer vos droits auprès du délégué à la protection des données de la ville d'Ivry-sur-Seine DPD@ivry94.fr.*